

Image not found or type unknown



## Utilisation d'une partie indivis ?

Par **seblele**, le **29/09/2009** à **20:54**

Bonjour, je possède un tiers indivis d'une parcelle permettant de sortir et manoeuvrer de chez moi. Nous sommes trois à utiliser cette parcelle afin que chacun entre et sorte de chez lui. Le troisième propriétaire (qui ne possède qu'un champ) souhaite utiliser cette parcelle pour donner accès à 3 autres constructions. 1/ En a-t-il le droit ? 2/ Doit-il en faire part aux 2 autres propriétaires (moi et mon voisin) ? 3/ Si une seule construction sort sur cette parcelle, quels sont les droits et devoirs du vendeur ? En espérant être clair. Merci pour votre réponse.